

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – Logement (6.1)

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006, Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 27 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 17 octobre 2012. Arrêté du 24 décembre 2012

A INFORMATIONS GENERALES						
Date du rapport : 03/03/2020 N° de rapport : GERBET 1172 03.03.20 Valable jusqu'au : 02/03/2030 Type de bâtiment : Immeuble Collectif Nature : Appartement n°20 Année de construction : vers 1986 Surface habitable chauffée approximative : 25 m²	Diagnostiqueur : Pertus Ludovic Signature :					
Adresse: 161 route du Chazar Le Chazar Bâtiment 2 39220 LES ROUSSES INSEE: 39470	Etage : 2ème N° de Lot : 116					
Propriétaire : Nom : Madame GERBET Nathalie Adresse : 53, Allée du Parc du Chêne 01220 DIVONNE-LES-BAINS	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :					

B CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE

Obtenues par la méthode **3CL - DPE**, version **1.3**, estimé à l'immeuble / au logement*, prix moyen des énergies indexés au **15/08/2015**

	Consommation en énergie finale (détail par énergie et par usage en kWh _{ef})	Consommation en énergie primaire (détail par usage en kWh _{ep})	Frais annuels d'énergie (TTC)
Chauffage	Electrique 3 998	10 316	553,00 €
Eau chaude sanitaire	Electrique 1 327	3 423	145,00 €
Refroidissement			
Consommations d'énergie pour les usages recensés	5 325	13 739	791,00 € ⁽¹⁾

(1) coût éventuel des abonnements inclus

Consommations énergétique (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau de le refroidissement	Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidisseme				
Consommation conventionnelle : 541 kWheel	/m².an	Estimation des émissions : 30 kg _{eqCO2} /m².an			
Sur la base d'estimation à l'immeuble / au logen	ment*			<u> </u>	
Logement économe	Logement	Faible	émission	de GES	Logement
≤ 50 A		≤ 5 A			
51 à 90 B		6 à 10	В		
91 à 150 C		11 à 20	С		
151 à 230 D		21 à 35	D		30
231 à 330 E		36 à 55	E		kg _{éqCO2} /m².an
331 à 450 F		56 à 80		F	
> 450 G	541	> 80		G	
Logement énergivore	kWh _{EP} /m².an	Forte	émission	de GES	

^{*} rayer la mention inutile



C DESCRIPTIF DU LOT À LA VENTE ET DE SES EQUIPEMENTS

C.1 DESCRIPTIF DU LOGEMENT

TYPE(S) DE MUR(S)

Intitulé	Туре	Surfa ce (m²)	Donne sur	Epaisseur (cm)	Isolation
Mur 1 Sud- Ouest	Cloison en plaques de plâtre	4.24	Circulation	Inconnue	Epaisseur : 6 cm (répartie)
Mur 2 Sud- Ouest	Inconnu	6.31	Local chauffé	Inconnue	Période d'isolation : de 1983 à 1988 (intérieure)
Mur 3 Nord- Ouest	Blocs béton creux	21.4	Extérieur	20	Epaisseur : 10 cm (intérieure)
Mur 4 Nord- Est	Blocs béton creux	1.74	Extérieur	20	Epaisseur : 10 cm (intérieure)
Mur 5 Sud-Est	Inconnu	21.9	Local chauffé	Inconnue	Période d'isolation : de 1983 à 1988 (répartie)
Mur 6 Sud- Ouest	Inconnu	9.2	Local chauffé	Inconnue	Période d'isolation : de 1983 à 1988 (répartie)

TYPE(S) DE TOITURE(S)

Intitulé	Туре	Surface (m²)	Donne sur	Isolation
Plafond 1	Combles aménagés sous rampants	40.23	Extérieur	Période d'isolation : de 1983 à 1988 (intérieure)

TYPE(S) DE PLANCHER(S) BAS

Intitulé	Туре	Surface (m²)	Donne sur	Isolation
Plancher 1	Dalle béton	26	Local chauffé	Inconnue

TYPE(S) DE MENUISERIE(S)

Intitulé	Туре	Surface (m²)	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissage en argon ou krypton
Porte 1	Porte précédée d'un SAS	1.63	Circulation - Circulations communes avec ouverture directe sur l'extérieur		

GERBET 1172 03.03.20 DP





Intitulé	Туре	Surface (m²)	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissage en argon ou krypton
Fenêtre 1	Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 6 mm)	1.7	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre 2	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 10 mm)	1.7	Extérieur	Non	Non
Fenêtre 3	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 10 mm)	.62	Extérieur	Non	Non

	·	
C.2	DESCRIPTIF DU SYSTEME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMEN	IT
	DESCRIPTIE DU SYSTEME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMEN	41

TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE CHAUFFAGE							
Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Convecteur électrique	Electrique	NC	94.05%	NA	NC	Non requis	Individuel

Types d'émetteurs liés aux systèmes de chauffage

Convecteur électrique NFC (surface chauffée : 25.37 m²)

TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE REFROIDISSEMENT - AUCUN -

C.3 DESCRIPTIF DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE SANITAIRE

	TYPE(S) DE SYSTEME	(S) D'EAU CH	IAUDE SAN	ITAIRE			
Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Chauffe-eau vertical	Electrique	NC	55.73%	NA	NC	Non requis	Individuel

C.4 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE VENTILATION

TYPE DE SYSTEME DE VENTILATION					
Type de système	Menuiseri es sans joint	Cheminé e sans trappe			
Ventilation mécanique auto réglable après 1982	Non	Non			

C.5 DESCRIPTIF DES EQUIPEMENTS UTILISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES - AUCUN -

Quantité d'énergie d'origine renouvelable apportée	Néant
au bâtiment :	



D NOTICE D'INFORMATION

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

<u>Variations des conventions de calcul</u> <u>et des prix de l'énergie</u>

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.



Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

• Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage:

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...); poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

• Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

 Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).



E RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur

Projet	Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. conventionnelle en kWhEP/m².an
Simulation 1	Mise en place de volets isolants. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, les volets roulants sont caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé ≥ 0, 22 m².K / W. En maison individuelle ce crédit d'impôt ne s'applique que si cette installation s'accompagne d'au moins une autre action de travaux parmi plusieurs catégories selon les textes en vigueur.)	0
Simulation 1	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtrese en vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un Uw ≤1,3 W/m².K et un facteur de transmission solaire Sw ≥ 0,3 ou un Uw ≤ 1,7 W/m².K et un facteur de transmission solaire Sw ≥ 0,36. En maison individuelle ce crédit d'impôt ne s'applique que si cette installation s'accompagne d'au moins une autre action de travaux parmi plusieurs catégories selon les textes en vigueur.)	0
Simulation 1	Il faut fermer les volets en hiver la nuit afin de limiter les déperditions de chaleur et en été la journée afin de limiter les apports solaires.	0

Commentaires:

DPE réalisé avec des temprératures conventionnelles de logement. Toute modifications de température, de matériel, de volumes chauffés peuvent entrainer des variations de consommations.

DPE donné à titre indicatif sans déstruction d'éléments ou matériaux ni démontage; informations transmises par le propriétaire ou son représentant.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y!
www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr



F CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature Etablissement du rapport :

Fait à LES ROUSSES le 03/03/2020

Cabinet : Diagnostic Habitat

Désignation de la compagnie d'assurance : ALLIANZ

N° de police : **86517808/808109129** Date de validité : **30/09/2020**

Date de visite : 03/03/2020 Nom du responsable : **Pertus Ludovic**

Le présent rapport est établi par Pertus Ludovic dont les compétences sont certifiées par : Icert

Parc Edonia Bât G Rue de la terre Victoria 35760 SAINT-GRÉGOIRE N° de certificat de qualification : CPDI4252 V02 Date d'obtention : 11/01/2017

Version du logiciel utilisé : AnalysImmo DPE-3CL2012 version 2.1.1

Référence du logiciel validé : Analysimmo DPE

3CL-2012

Référence du DPE:

Diagnostic de performance énergétique fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnositqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Donnée d'entrée	Valeur renseignée			
	Département	39 - Jura			
	Altitude	1105 m			
	Type de bâtiment	Immeuble collectif			
ités	Année de construction	1986			
érali	Surface habitable	25.37 m²			
Généralités	Nombre de niveaux	1			
	Hauteur moyenne sous plafond	3 m			
	Nombre de logements du bâtiment	NC			
Enveloppe	Caractéristiques des murs	Mur 1 Sud-Ouest : Cloison en plaques de plâtre, Epaisseur (cm) 15: pas de valeur, Surface (m²) : 4.24, U (W/m²K) : 0.53, Donne sur : Circulation, Coefficient de réduction des déperditions : 0.65, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 6 cm Mur 2 Sud-Ouest : Inconnu, Epaisseur (cm) : pas de valeur, Surface (m²) : 6.31, U (W/m²K) : 0.7, Donne sur : Local chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Année de travaux d'isolation : de 1983 à 1988 Mur 3 Nord-Ouest : Béton , Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 21.4, U (W/m²K) : 0.35, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Isolation thermique par l'intérieur, Epaisseur de l'isolant : 10 cm Mur 4 Nord-Est : Béton, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 1.74, U (W/m²K) : 0.35, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Isolation thermique par l'intérieur, Epaisseur de l'isolant : 10 cm Mur 5 Sud-Est : Inconnu, Epaisseur (cm) : pas de valeur, Surface (m²) : 21.9, U (W/m²K) : 0.7, Donne sur : Local chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0, Inertie lourde , Isolation thermique répartie, Année de travaux d'isolation : de 1983 à 1988 Mur 6 Sud-Ouest : Inconnu, Epaisseur (cm) : pas de valeur, Surface (m²) : 9.2, U (W/m²K) : 0.7, Donne sur : Local chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0, Inertie lourde			



		, Isolation thermique répartie, Année de travaux d'isolation : de 1983 à 1988			
	Caractéristiques des planchers	Plancher 1 : Dalle béton, Surface (m²) : 26, U (W/m²K) : 0.55, Donne sur : Lochauffé, Coefficient de réduction des dépenditions : 0, Inertie lourde, Isolation inconnue			
	Caractéristiques des plafonds	Plafond 1 : Combles aménagés sous rampants, Surface (m²) : 40.23, U (W/m²K) : 0.3, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Isolation thermique par l'intérieur, Année de travaux d'isolation : de 1983 à 1988			
	Caractéristiques des baies	Fenêtre 1 : U (W/m²K) = 2.5, Surface (m²) : 1.7, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Ouest, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale $\geq 75^\circ$, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 6 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 5 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes ou coulissantes sans soubassement, Type de fermeture : Persienne coulissante PVC et volet battant bois, (épaisseur tablier \geq 22mm), , Fenêtre 2 : U (W/m²K) = 3, Surface (m²) : 1.7, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Horizontale pente (\geq 25° et < 75°), Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 10 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu extérieur , Largeur approximative des dormants : 10 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : aucune, , Fenêtre 3 : U (W/m²K) = 3, Surface (m²) : 0.62, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Horizontale pente (\geq 25° et < 75°), Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 10 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu extérieur , Largeur approximative des dormants : 10 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : aucune, ,			
	Caractéristiques des portes	Porte 1 : U (W/m²K) = 1.5, Surface (m²) : 1.63, Donne sur : Circulation, Coefficient de réduction des déperditions : 0.65, Type de porte : précédée d'un sas			
	Caractéristiques des ponts thermiques	Total des liaisons Plancher bas - Mur : 12.54 m			
	Caractéristiques de la ventilation	Ventilation mécanique auto réglable après 1982			
Systèmes	Caractéristiques du chauffage	Convecteur électrique NFC : Type de production : individuel, Type d'énergie : Electrique, Type de combustible : Electricité Type d'installation : Installation de chauffage sans solaire, Chauffage principal Emetteur(s) associé(s) : Convecteur électrique NFC, Surface chauffée : 25.37 m², Réseau de distribution : Pas de réseau de distribution, Intermittence : Chauffage divisé, Avec régulation pièce par pièce, équipement d'intermittence : Central avec minimum de température			
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical : Type de production : individuel, Type d'énergie : Electrique, Type de combustible : Electricité, Présence d'un ballon d'accumulation, volume de stockage >50L, Production en volume habitable, Pièces alimentées contiguës, installation individuelle			

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :





Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle			DPE non réalisé à l'immeuble			
			Appartement avec système collectif de chauffage ou de production	systèmes individuels de chauffage ou de production d'ECS ou collectifs et équipés de		Appartement avec système collectif de	Bâtiment ou partie de bâtiment à usage
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948	d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948	chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	principal autre que d'habitation
Calcul conventionnel		Х	A partir du DPE à		Х		
Utilisation des factures	Х		l'immeuble	Х		Х	Х

Pour plus d'informations :

<u>www.developpement-durable.gouv.fr</u>, rubrique performance énergétique <u>www.ademe.fr</u>